

Résumés des conférences de la réunion du 15 juin 2024

**1) Donald Decorte : La ligne ferroviaire internationale Gand-Terneuzen
Où des timbres belges étaient règlementairement utilisés au Pays-Bas.**

Cette ligne ferroviaire, “Chemin de fer de Gand à Terneuzen”, était une entreprise privée belge.

L’exposé ne relate que la partie de la ligne se situant sur le territoire néerlandais. Nous voyons que même sur ce trajet des timbres de chemin de fer belge furent utilisés.

Nous parcourons les différentes gares dont les affranchissements sont extrêmement rares (un ou quelques exemplaires connus).

- SAS-DE-GAND (Sas van Gent)
- PHILIPPINE
- SLUYSKILL-PONT (Sluiskil Brug)
- SLUYSKILL (Sluiskil)
- TERNEUZEN

Dans le dernier document, nous voyons aussi le timbre du pesage “POIDS RECONNU A TERNEUZEN KILO”.

onder ingevuld.

Verklaring van verantwoordelijkheid

Ik ondergeteekende, ontsla den spoorweg van alle verantwoordelijkheid wegens de gevolgen van (*) *voor onvoldoende inpakking*

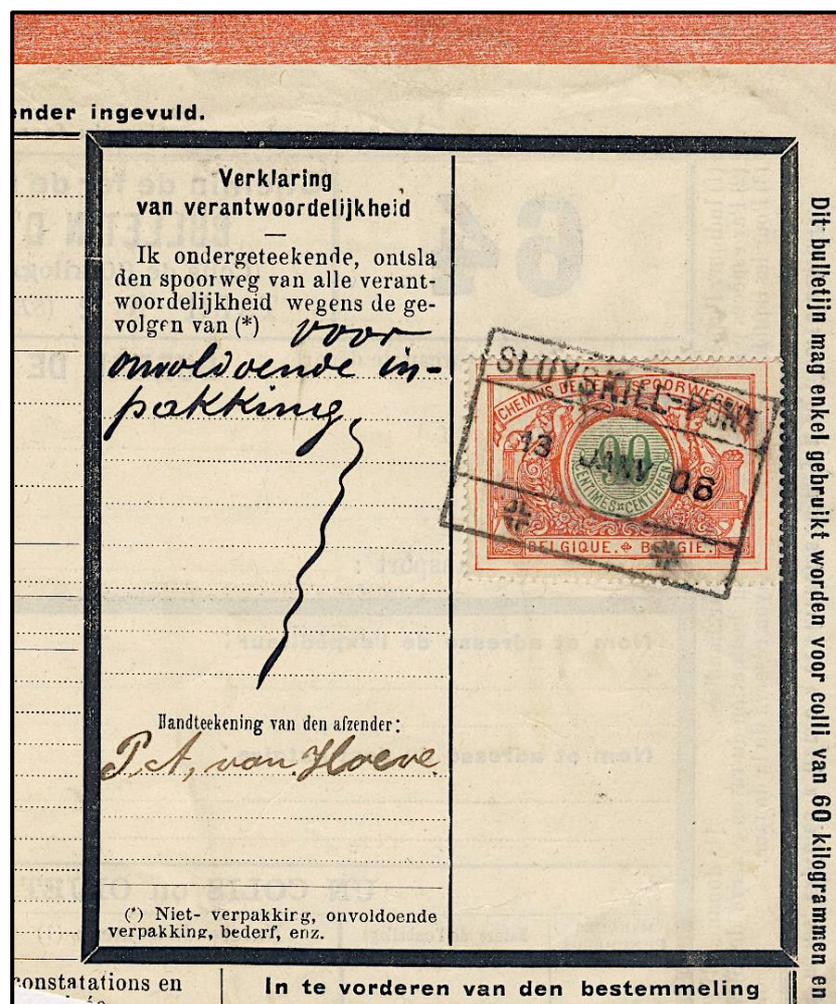
Handtekening van den afzender:
P. A. van Hoeye

(*) Niet- verpakking, onvoldoende verpakking, bederf, enz.

POIDS RECONNU A TERNEUZEN KILO

Dit bulletin mag enkel gebruikt worden voor colli van 60 kilogrammen en

constatations en **In te vorderen van den bestemming**



Oblitération de Sluyskill-Pont sur un timbre de chemin de fer belge

2) Marc Symens: Documents timbrés fiscalement, ensuite retimbrés fiscalement

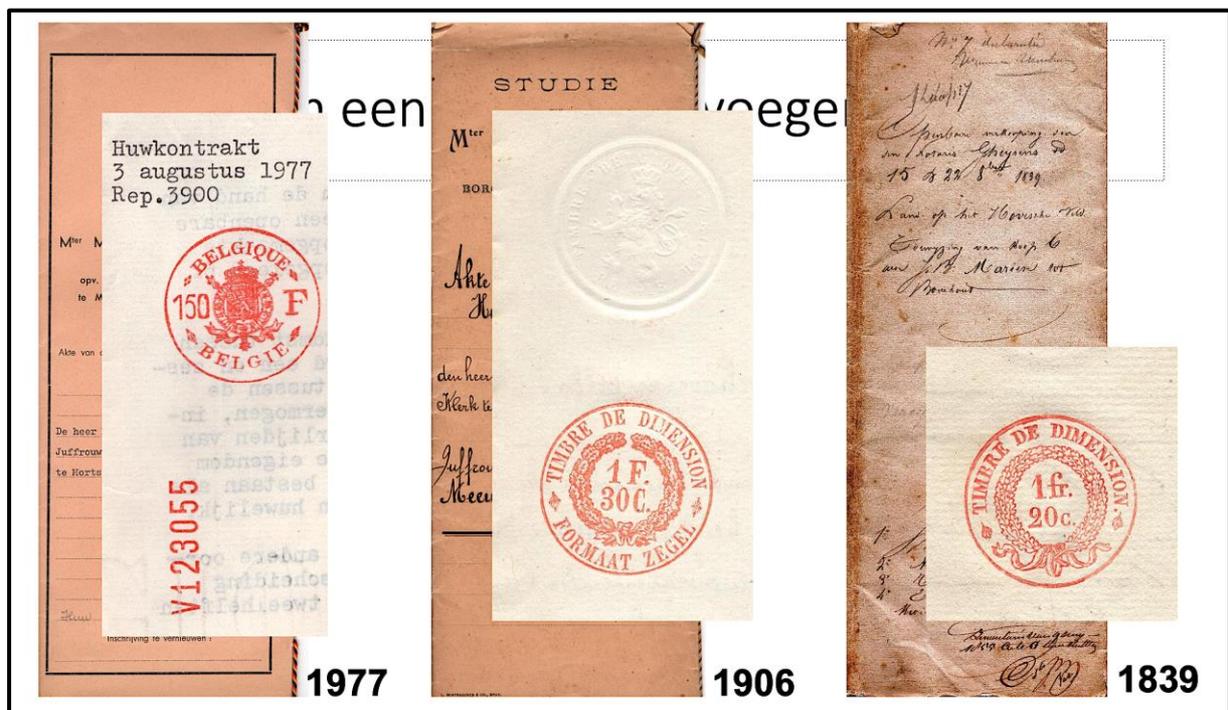
Marc se réfère au livre de feu Emile Van den Panhuyzen sur les timbres fiscaux de Belgique.

Marc utilise comme base pour son exposé trois actes notariés de 1839, 1906 en 1977 dont un de lui-même et un de son grand-père.

Nous passons en revue les différentes manières de pourvoir les actes d'un timbre fiscal.

- Au dix-huitième siècle, à chaque nouvelle année l'ancien timbre appliqué fut barré et remplacé par un timbre avec le nouveau millésime ou la nouvelle taxe.
- Dans la période hollandaise, le lion dans le timbre regardait vers la gauche.
- À partir de l'indépendance, la dénomination dans le timbre était "Timbre de dimension", plus tard "Timbre de dimension - Formaatzegel".
- Le timbre originel "90 cent-Zegel voor huurcedullen" (avec un lion regardant vers la gauche) fut remplacé par un nouveau timbre "Timbre Belgique" (avec un lion regardant vers la droite).

Le document montré de 1839 contenait trois timbres différents: "90cent Zegel voor huurcedullen", "90cent Timbre des baux 90cent" en "1fr20c Timbre de dimension".



Actes notariés de 1839, 1906 et 1977



1824

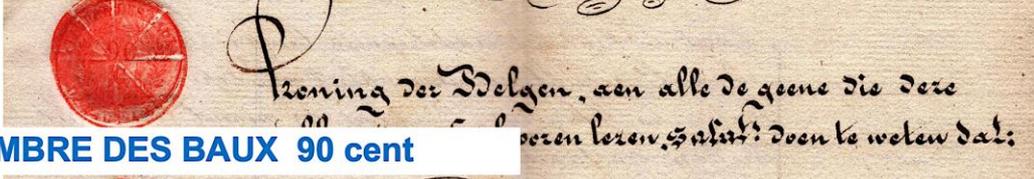


1831

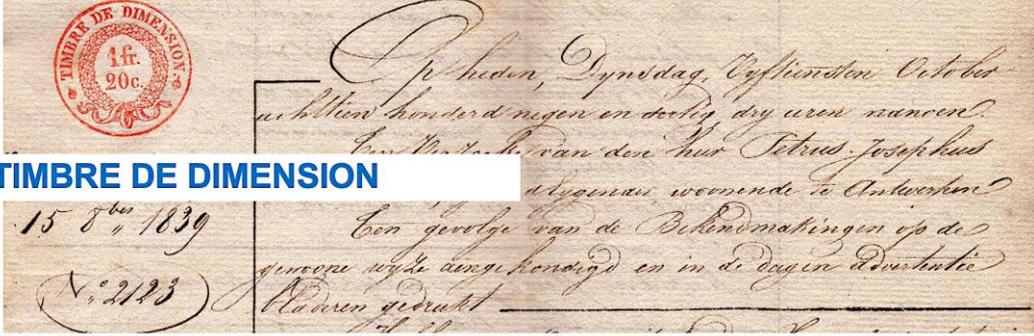
90 cent ZEGEL VOOR HUURCEDULLEN



90 cent TIMBRE DES BAUX 90 cent



1 fr. 20 c. TIMBRE DE DIMENSION



15 8^{tes} 1839

N^o: 2123

1839

L'acte notarié de 1839

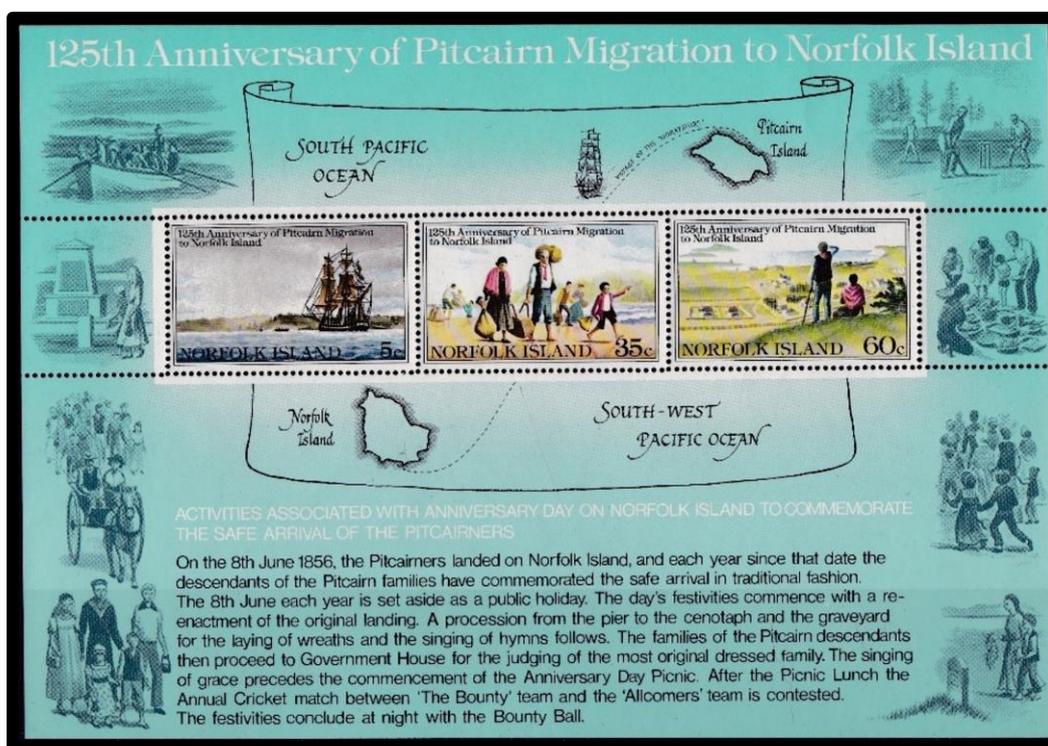
3) Guy Coutant : L'île de Norfolk

Guy traite l'île de Norfolk à sa façon habituelle, en illustrant l'histoire par des timbres-poste.

Il donne un aperçu complet de l'histoire de cette île, qui a été découverte par James Cook en 1774. Norfolk a été une colonie pénitentiaire d'une extrême sévérité, de 1786 jusqu'au milieu du 19^e siècle.

Après une courte période pendant laquelle l'île de Norfolk est restée inhabitée, les choses ont changé en 1856, quand une partie de la population de l'île de Pitcairn y est transférée. L'île de Pitcairn était habitée par les descendants des mutins du Bounty, qui s'y étaient installés. Cependant, elle devint trop petite pour la population, qui devenait de plus en plus nombreuse.

L'île de Norfolk émet ses propres timbres depuis 1947, bien qu'étant un territoire purement australien. Une certaine autonomie est accordée en 1979, mais en 2016, cette autonomie locale est supprimée et Norfolk redevient un territoire australien à part entière. Cela n'empêche pas l'île de continuer à émettre ses propres timbres, dans des quantités abusives, pour soutirer l'argent de la poche des collectionneurs.



L'arrivée des immigrants de l'île Pitcairn



Les premiers timbres de 1947

4) Lars Boettger: Les contrats postaux entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique

Lars survole les cinq étapes qui ont réglé les relations postales entre le Grand-Duché de Luxembourg et la Belgique

1. Premier contrat postal 1 juillet 1842 - 31 mars 1850
2. Complément au premier contrat postal 1 avril 1850 - 31 juillet 1867
3. Deuxième contrat postal 1 août 1867 - 30 juin 1875
4. Troisième contrat postal 1 juillet 1875 - 31 mars 1879
5. Quatrième contrat postal à partir du 1 avril 1879

Les points les plus importants de chacun de ces contrats postaux sont expliqués et illustrés par des exemples. Dans ces exemples, Lars montre de quelle façon l'affranchissement concorde avec les clauses du contrat postal.



Lettre d'Anvers à Luxembourg-ville, de 1865.

Suivant le complément au premier contrat postal (1850-1867), le tarif pour cette lettre de 23 grammes est 90 centimes : 30 centimes par 10 grammes.

